

---

# Avis de constitution

---

Par acte sous seing privé en date du 6 Mars 2020, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **MAN**

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 1 500 euros

SIEGE : 6 Chemin Riou Naou – 31590

SAINT MARCEL PAULEL

OBJET : Travaux de revêtement sol et mur, peinture intérieure, plâtrerie, carrelage, faïence

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT :

Les actions ne peuvent être cédées à des tiers ou entre groupes d'associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : Mr MANENS Sébastien

Demeurant 10 Rue des Mûriers – 31700  
BEAUZELLE,

IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE.

**Pour avis,**

---